

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure s'engage pour le climat





Type de collectivité : communauté d'agglomération

Nombre de communes de l'EPCI: 36

Population: 68 000 habitants

Région : Normandie Département : Eure

et de la Maîtrise de l'Energie

Obtention du label : 2012 - 2017 Niveau actuel du label : Cit'ergie

CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

L'Agglomération Seine-Eure (CASE) est engagée de longue date dans plusieurs démarches de Développement Durable : Agenda 21, Plan Climat Energie Territorial, Convention des Maires, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Elle a souhaité s'appuyer sur la méthodologie Cit'ergie pour bâtir une politique climat-air-énergie unique qui se veut ambitieuse et transversale.

Il s'agit pour la collectivité d'un outil méthodologique efficace, qui l'aide à progresser et à maintenir une dynamique interne forte sur les questions climat-air-énergie.

Le label permet également de valoriser le travail engagé par les services et les élus.

ILS ONT DIT...

« Plus qu'un label qui valorise les orientations votées par notre collectivité, Cit'ergie est un véritable outil de pilotage pour que du vote, nous passions à la réalisation. »

Anne TERLEZ

Vice-Présidente en charge de la politique de la ville et de la transition énergétique



Chargé de mission « Plan Climat » : Julie NGO 02 32 50 86 23 - Julie.ngo@seine-eure.com

Site de la collectivité : www.agglo-seine-eure.fr Conseillère Cit'ergie : Elodie HOUGUET

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE,

quelques actions dans les six domaines du label

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'Agglomération s'est lancée dans la réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération, validé en 2016, qui lui permet d'avoir un état des lieux précis du potentiel de développement des énergies renouvelables du territoire. Par ailleurs, depuis 2012, la Ville de Louviers (commune centre) s'est dotée d'un réseau de chaleur au bois : la CASE a défini sur les trois prochaines années une programmation énergétique (positionnement politique) de raccordement à ce réseau des bâtiments en rénovation ou des bâtiments neufs.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

Plusieurs bâtiments sont équipés d'installations de production de chaleur renouvelable et de récupération de chaleur (chauffe-eau solaire, réseau de chaleur bois, pompe à chaleur, récupération de chaleur des eaux usées) : la crèche, le centre aquatique, l'Îlot Thorel, la STEP Léry. L'agglomération possède également plusieurs projets phares, intégrant des objectifs de performance énergétique et environnementale ambitieux : une crèche inter entreprise Haute Qualité Environnementale et une autre crèche inter entreprise RT 2012 -20%, la piscine certifiée HQE (niveau excellent de Certivéa, et notamment très performante sur la qualité de l'air).

APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE, EAU ET ASSAINISSEMENT

L'Agglomération a mis en place un programme de prévention des déchets, qui se traduit par la valorisation des déchets verts, le compostage individuel, l'ouverture de deux ressourceries, une filière Eco mobilier à la déchèterie, des bennes à ordures ménagères plus économes en carburant, la suppression de la collecte en porte à porte du verre...

MOBILITÉ

La CASE travaille à développer plusieurs solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture : le projet de Bus à Haut Niveau de Service pour 2020, le développement d'infrastructures dédiées à la circulation des vélos dans le cadre de la programmation TEPCV, des dispositifs de racks à vélos installés à l'arrière des bus pour permettre l'intermodalité.

ORGANISATION INTERNE

Pour permettre l'adhésion de son personnel à la démarche environnementale qu'elle a engagée, l'Agglomération Seine-Eure a intégré dans les fiches de poste des objectifs de respect des démarches Agenda 21 et Plan Climat Territorial. Elle sensibilise l'ensemble de ses agents à travers l'organisation de différents ateliers au cours de l'année (gaspillage alimentaire, fabrication maison des produits cosmétiques, éco-agents).

COMMUNICATION ET COOPÉRATION

Depuis plusieurs années, l'Agglomération mène une politique active en faveur de la rénovation de l'habitat privé qui s'est concrétisée en 2016 par le lancement, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC27), de la « Maison de la Rénovation ». Cette plateforme de la rénovation se veut un guichet unique, en regroupant au sein d'un même lieu les conseillers Espace Info Énergie et Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE), le Programme d'Intérêt Général (PIG), les permanences d'un architecte-conseil et celles de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL). 250 dossiers ont été traités en 2017, soit 67% de plus qu'en 2016, générant 2,1 millions d'euros de travaux.











Cit'ergie est l'appellation française du label european energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.